

Encore un trou dans la chaussée, les riverains sont à bout



Chaville, le 30 mai. Le bas de l'avenue de la Résistance, au croisement avec la rue du Père-Komitas, a été barré par précaution.

92 | chaville Un an après la cavité apparue boulevard de la République, une autre plus petite s'est formée avenue de la Résistance, bloquant la circulation. Si des habitants s'alarment, la mairie tempore.

Un an après la formation d'un trou béant, une nouvelle cavité est apparue au croisement de l'avenue de la Résistance et de la rue du Père-Komitas, provoquant la fermeture de la circulation. Une association de défense de cadre de vie dénonce la circulation trop intense de poids lourds. La municipalité évoque un « incident de voirie » monté en épingle.

Hendrik Delaire

Il ne fait que quelques centimètres de circonférence mais il a suffi à bloquer la circulation automobile dans plusieurs rues environnantes. Si le trou apparu mercredi dernier, au croisement de l'avenue de la Résistance et de la rue du Père-Komitas, était bien trop petit pour englober ne serait-ce que la roue d'un véhicule, la municipalité de Chaville a préféré ne prendre aucun risque et a fermé ce carrefour, à l'endroit où il passe sous la voie ferroviaire.

Malgré l'intervention jeudi et vendredi des équipes techniques de Grand Paris Seine Ouest (GPSO), qui a la compétence en matière de voirie, les axes fermés n'ont pas pu rouvrir ce week-end, mais la cause du sinistre a bien été identifiée.

« Il s'agit d'un collecteur secondaire d'eaux usées et pluviales qui s'est déboîté, causant une fuite en sous-sol qui a provoqué l'ameublissement du sol et la dégradation de la chaussée », expliquait vendredi la municipalité sur sa page Facebook. Et la ville de préciser que les travaux de réparation en cours, réalisés par Eurovia et Grand Paris Seine Ouest, devaient s'achever ce lundi soir et permettre de rouvrir les axes dont l'accès est bloqué à partir de ce mardi matin.

Un sinistre qui en rappelle un autre, survenu il y a un peu moins d'un an. La chaussée au niveau du boulevard de la République avait été éventrée, le 14 juin 2023, laissant apparaître un trou béant. Si la cavité avait rapidement été comblée, son apparition avait donné lieu à de vifs débats.

La valse des poids lourds pointée du doigt

Plusieurs élus d'opposition et membres d'associations pointaient le passage de nombreux camions, depuis et vers des chantiers de programmes immobiliers en cours de construction autour de la gare de Chaville-Rive-Droite. Quatre associations avaient alerté le préfet des Hauts-de-Seine par courrier.

Si la taille du trou qui s'est formé la semaine dernière n'est pas comparable à celui comblé l'an passé, pour François Murez, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le président de l'association Chaville Parc Lefebvre en est persuadé, le passage incessant des poids lourds dans les rues du centre-ville est à l'origine de ce nouveau sinistre, tout comme du précédent.

« Deux immeubles sont en cours de construction et quatre sont en projet. Les véhicules évacuant les remblais, ainsi que les camions-toupie, défilent parfois à la queue leu-leu dans des rues qui sont interdites aux plus de 15 tonnes et ne sont pas dimensionnées pour subir ce flux. Forcément la chaussée finit par se fissurer, d'autant plus quand il pleut comme ces derniers jours », estime le président de cette association qui vise à défendre le cadre de vie.

« Pas envie que ça pète comme rue de Trévis »

« L'an dernier c'est une canalisation d'eau qui avait fui, mais j'ai peur qu'un jour cela soit une conduite de gaz, s'inquiète le dirigeant associatif. Je n'ai pas envie que ça pète comme rue de Trévis (*explosion de gaz qui a fait quatre morts en 2019 à Paris*). »

« Plus aucun camion ne passe par là depuis au moins trois mois », rétorque Jacques Bisson, l'adjoint au maire en charge de la voirie. Ce dernier fait remarquer que six lignes de bus de la RATP passent à cet endroit depuis des années.

« Il s'agit de la conséquence des pluies abondantes, comme dans plein d'autres villes », estime l'élus. Selon ce dernier, cet « incident de voirie » est monté en épingle par des associations proches de l'opposition au maire. Il rappelle aussi qu'en dehors de l'immeuble récemment achevé, les constructions qui doivent sortir de terre sont essentiellement des logements sociaux, qui doivent permettre à la commune de répondre à ses obligations en la matière.